

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LA VIOLENCE DE GENRE (Situation en novembre 2011)

Statistiques clés

Statistiques pré-séisme :

- Plus de 30% de femmes dans une relation ont déclaré avoir été victime de violence, qu'elle soit physique, émotionnelle ou sexuelle ou une combinaison des deux (EMMUS, ¹ 2005).
- Plus de 25% des femmes ont déclaré avoir souffert de la violence depuis l'âge de 15 ans causée par leur partenaire ou leur mari (EMMUS, 2005).
- Les études EMMUS (2000 et 2005) identifient la collecte de données sur la violence domestique comme étant particulièrement difficile et reconnaissent la culture du silence autour de la violence au foyer.

Instantané post-séisme:

- Une étude commanditée par USAID et publiée en mars 2011 (*Haïti en détresse : L'impact du tremblement de terre 2010 sur la vie et les perceptions des citoyens*) suggère que les femmes vivant dans les camps sont soumises à une plus grande quantité de violence et de criminalité depuis le séisme. Alors qu'environ 25% des hommes et des femmes vivant dans les zones touchées dans des maisons ont rapporté avoir été victimes d'actes criminels, près de 40% des femmes vivant dans des tentes et 25% des hommes vivant dans des tentes ont rapporté avoir été victimes de crime.
- Plus de 650 cas de violence sexiste ont été signalés par les populations des camps à l'OIM et à l'UNPOL de janvier 2010 à juillet 2011.
- 72% des cas rapportés sont de violence physique, violence psychologique, économique tandis que 27% sont de nature sexuelle dont le viol et la tentative de viol, le harcèlement sexuel, l'exploitation non désirée et le toucher sexuel.
- Alors que le sexe transactionnel demeure impossible à quantifier, il y a un consensus collectif entre les défenseurs et les agences comme l'indique une récente étude du HCR (publiée en mai 2011) qui fait qu'il y a une pratique généralisée de survie qui met les femmes et les jeunes filles en danger de subir la violence sexuelle. Ce qui augmente le risque de contracter une maladie de transmission sexuelle ou le VIH.
- Sur les 650 cas signalés à l'OIM et à l'UNPOL, tandis que les femmes adultes (18 ans et plus) représentent 70% des victimes de tous les cas confondus, les moins de 18 ans représentent 70% des cas signalés de violence sexuelle, d'exploitation et de tentative de viol.

Les inégalités entre les sexes et la discrimination sexuelle restent des faits importants de la vie en Haïti. Les femmes sont insuffisamment représentées dans la législation et alors qu'elles forment la majorité des chefs de foyers, peu de mesures sont en place pour soutenir le partage équitable des responsabilités familiales ou pour accroître l'accès des femmes aux moyens de subsistance durables.

Comme avant le tremblement de terre, la violence sexiste (VBG) est une préoccupation grave en Haïti. Des efforts coordonnés sont axés sur la prévention et le traitement des cas d'agression sexuelle et de viol. Les activités ont inclus une illumination des camps et le renfort multisectoriel par rapport aux rescapées, y compris la distribution actualisée régulièrement des lettres de référence. Des formations ont été dispensées aux responsables des camps, aux travailleurs de la santé, juges, avocats, policiers et agents de la collectivité et ont soutenu un meilleur accès aux services. La police haïtienne, en collaboration avec la MINUSTAH a intensifié les patrouilles à pied dans les camps. En outre, la Brigade de Protection des Mineurs (BPM) représente le soutien aux autorités dans les camps pour prévenir et répondre aux violences sexuelles et autres formes de violations des droits de l'enfant.

Le champ d'intervention comprend la réponse dans les camps, tout en renforçant la capacité institutionnelle du pays pour prévenir la violence sexiste et les soins pour les victimes.

¹ Les études EMMUS sont accréditées par le Ministère de la Santé Publique et effectuées par l'Institut Haïtien pour l'Enfance avec l'assistance de l'Institut Haïtien de Statistique et de l'Informatique.

Des progrès ont été enregistrés dans l'augmentation des structures disponibles pour l'attention des femmes et les filles vulnérables et des victimes de la violence. Bien que la qualité varie, les services aux victimes de la violence sexiste dans tous les départements. Une structure nationale pour coordonner la réponse à la violence sexiste a repris ses activités et un nouveau plan national a été élaboré en ce sens.

I. Principaux progrès

Spécifiques aux camps

- La MINUSTAH a créé des « Unités Mobiles Détachées de Genre », comprenant un total de 18 officiers de police dont 17 femmes officiers de police spécialisés dans la prévention de la violence et pour répondre aux victimes de violences sexuelles dans les camps. Ces unités mobiles travaillent en collaboration avec le *Comité de Gestion* et les organisations de femmes dans les camps à risque élevé. Elles organisent aussi des réunions de sensibilisation et de distribution de matériels de référence.
- La force Militaire de la MINUSTAH assure la sécurité permanente dans les sept principaux camps de déplacés. Vingt-trois zones ont été patrouillées quotidiennement et 534 autres camps étaient couverts par des patrouilles aléatoires.
- En outre, la Brigade de Protection des Mineurs (BPM) appuie les autorités avec 16 agents communautaires dans 88 camps pour prévenir et répondre aux violences sexuelles et autres formes de violations des droits des enfants.
- Entre janvier et juillet 2011, 85 000 jeunes filles et femmes ont bénéficié d'un accès accru aux services d'intervention VBG dans les sites de déplacement et dans les communautés les plus vulnérables.
- Un total de 250 lampes solaires ont été installées dans des zones à risques dans les camps et dans des zones communes, comme préventif à la violence basée sur le genre des femmes. Des actions ont été entreprises pour l'installation de 190 lampes additionnelles.

Globalement

- Un programme de formation-sensibilisation sur la violence basé sur le genre, financé par le PNUD et enseigné par l'UNPOL, en coopération avec la Police Nationale Haïtienne, afin de sensibiliser tous les officiers de la police nationale sur cette question. En vertu de ce programme, 56 magistrats et officiers de police ont suivi une formation d'initiation à la violence de genre, entre mars et avril 2011 et plus de 100 personnes, y compris les agents de BPM ont été formés en techniques de recherche de la violence sexiste en juin et juillet 2011.
- Treize centres de soins pour les victimes de violence sexiste ont été établis à travers le pays.
- Plus de 1,5 million de personnes ont reçu des messages contre la violence sur les femmes et sur la disponibilité des services multisectoriels à travers le pays.
- 240 agents de santé dans les zones à haut risque limitrophes DR ont été formés en soins médicaux pour les survivantes de VBG.

II. Défis et problèmes

- L'état général et la capacité de la société civile pour répondre à la violence sexiste demeure insuffisante, avec quelques options de sécurité communautaire pour les victimes de la VBG.
- Manque d'un porte-parole du gouvernement sur la question des violences sexistes.
- Travailler à répondre à d'autres formes répandues de la violence sexiste comme la violence du partenaire intime, sévices sexuels sur les enfants, et l'exploitation sexuelle est nécessaire.